Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 023-200014496-20251014-2025\_DELIB\_17-DE

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL EMILE GOUE

## **COMITE SYNDICAL du 14 octobre 2025** à 15 h 00

Le 9 octobre 2025, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUE, dûment convoqué le 30 septembre 2025, s'est réuni à 18 h 30.

Le quorum n'ayant pas était atteint à cette occasion, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUÉ, a de nouveau été convoqué le 10 octobre 2025, pour le 14 octobre 2025 à 15 h 00.

Le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUE s'est tenu au Conservatoire à Guéret sous la présidence de Madame Catherine DEFEMME, Présidente.

**PRESENTS**: Catherine Defemme.

ABSENTS/EXCUSES: Patricia Audoux, Pierre Auger, Thierry Bourguignon, Marie-Christine Bunlon, Delphine Dallot, Laurent Daulny, Fabrice Delaporte, Emmanuel Dignac, Marie-France Galbrun, Karine Garguel, Nicolas Hamoneau, Marinette Jouannetaud, Bertrand Labar, Laurent Lafaye, Sabine Le Bras, Emilie Malleret, Hélène Pilat, René Roulland et Sébastien Vitte.

### Assistaient également à la réunion :

Pierre Dupuis, Directeur par intérim.

Claudia Vandaud, représentante de l'association des élèves.

Sylvie Bredier, Secrétaire en charge du fonctionnement du Syndicat Mixte.

### **DÉLIBÉRATION N°CS/2025/17**

**OBJET**: Acceptation de legs

**VU** le Code général de la fonction publique ;

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publiéle d'un syndicat m

VU les arrêtés préfectoraux 2008-208 en date du 25 février 2008 portant c dénommé Conservatoire départemental Emile Goué et 2019-12-19-001 du 19 a ID: 1923-200014496-20251014-2025 périmètre d'intervention du syndicat mixte du Conservatoire départemental Emile Goué,

VU la délibération CS/2021/19 portant composition du Comité Syndical,

VU la délibération CS/2023/18 portant désignation de la Présidente du Comité Syndical,

VU le rapport CS/2025/20 de Madame la Présidente du Comité Syndical,

Après avoir pris connaissance du rapport mentionné ci-dessus, Après en avoir débattu,

### **DECIDE:**

Conformément aux dispositions de l'article 8.5 des statuts du conservatoire départemental Emile Goué, je vous propose de bien vouloir:

Accepter le legs d'instruments d'une valeur estimée à 470 € de Monsieur Jean-Louis GERVAIS et de m'autoriser à engager toutes les procédures nécessaires pour cela.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE DU COMITE SYNDICAL

Catherine DEFEMME